

gence afin que des milliers de Canadiens qui n'auraient pas d'autre moyens d'information quant aux complexités des explications, puissent y avoir accès?

**L'hon. M. Stanbury:** Oui. Je le répète, monsieur l'Orateur, je pousserai volontiers à un élargissement à ces autres organes de cette campagne très instructive.

#### L'IMPOSITION DES DIVIDENDES

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Son ministre a-t-il l'intention d'utiliser les annonces en gros plan de Fred Davis pour expliquer à la population canadienne la question des dividendes assujettis à l'impôt sur le revenu et pourquoi le contribuable doit payer des impôts sur de l'argent qu'il ne reçoit jamais?

**L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député est un de ceux qui ont participé activement au débat sur la réforme fiscale, et il sait que le ministre du Revenu national administre et applique la loi telle que d'autres députés et lui-même l'ont adoptée.

**M. Hales:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence permet au député de Wellington de poser une dernière question supplémentaire sur le sujet; la parole sera ensuite au député de Sault-Sainte-Marie.

**M. Hales:** Ma question supplémentaire sera brève. Le ministre a-t-il l'intention d'expliquer la situation au contribuable canadien?

**L'hon. M. Stanbury:** Oui. Des comptables agréés et d'autres experts publient dans les quotidiens et les hebdomadaires d'excellents articles sur la question; j'en enverrai des copies à l'honorable député.

\* \* \*

#### L'INDUSTRIE

##### LA MENACE DE FERMETURE DE L'USINE DE L'ABITIBI PULP AND PAPER COMPANY À SAULT-SAINTE-MARIE—LES SUBVENTIONS OCTROYÉES À L'ENTREPRISE

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu que les autorités de l'établissement de l'Abitibi Pulp and Paper Company, à Sault-Sainte-Marie, ont menacé ouvertement de fermer l'usine à moins que les employés n'acceptent certaines conditions, le ministre dirait-il quelles mesures il envisage, s'il en est, pour empêcher des actes d'intimidation aussi flagrants et quelles mesures il compte prendre pour aider les 500 travailleurs de l'usine si celle-ci fermait ses portes?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, vient de me signaler cette affaire. Je vais examiner la situation dans l'optique du ministère de la Main-d'œuvre et je crois que le ministre de l'Industrie et du Commerce aura quelque chose à ajouter, maintenant ou plus tard.

[Plus tard]

**M. Symes:** Puis-je adresser ma question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale?

#### Questions orales

Comme l'Abitibi Pulp and Paper a reçu des subventions au développement régional en sus de \$300,000, le ministre a-t-il l'intention d'enquêter sur cette affaire urgente et de nous dire si cette compagnie a siphonné ces subventions dans ses autres entreprises, permettant ainsi à l'exploitation de Sault-Sainte-Marie de devenir désuète et peu efficace?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je serai très heureux d'étudier la question du député. Je doute fort que la dernière partie en soit exacte, mais je vais m'abstenir de me montrer catégorique là-dessus avant d'avoir examiné ce point.

\* \* \*

#### LE CODE CRIMINEL

##### MODIFICATION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DE CASINOS

[Français]

**M. Gilles Caouette (Charlevoix):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice ou au solliciteur général.

A la suite des démarches entreprises par le Québec, est-ce que le ministre entend présenter un bill visant à modifier le Code criminel de façon à permettre l'établissement de casinos?

[Traduction]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais avoir tous les détails, si le député veut bien les porter à mon attention. Il y a eu communication avec la Chambre au cours des quelques derniers mois afin de déterminer jusqu'à quel point la loi permet ce genre d'initiatives et il se peut bien que des dispositions à ce sujet aient déjà été prises.

\* \* \*

#### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

##### LE CAS DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS ET L'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATEURS PAR LES PAYS ÉTRANGERS

**M. Elmer MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'adresserai ma question soit au ministre de l'Expansion économique régionale, soit au premier ministre. L'un ou l'autre de ces messieurs pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a prévu des plans d'urgence pour aider les industries canadiennes au cas où se généraliserait l'imposition de droits compensateurs aux produits fabriqués par les entreprises bénéficiaires de subventions à l'expansion régionale? En pareils cas, y aura-t-il action ou réaction de notre part?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté la question mais je croyais qu'elle s'adressait à un autre ministre. Sans vouloir être évasif, je crois que c'est une situation hypothétique pour le moment. Apparemment, il n'y a pas eu d'autres cas d'imposition de droits compensateurs, mais nous suivons la situation de près et envisageons les programmes de stimulation en vue d'atteindre à peu près ce que le député a suggéré.